

Image not found or type unknown



Ouverture d'une baie dans un mur porteur

Par **le bourguignon**, le **07/08/2015** à **10:18**

Quelle(s) autorisation(s) faut-il à un copropriétaire, ayant l'accord de la copropriété, désirant ouvrir une baie, dans un mur extérieur, modifiant ainsi la structure et l'aspect de l'immeuble.